

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** HADALAN® FMC 57DD
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Filler pour les revêtements de sol décoratives
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Heinrich Hahne GmbH & Co. KG
Heinrich-Hahne-Weg 11
45711 Datteln Tel.:02363/5663-0
- **Service chargé des renseignements:**
Abteilung: Produktsicherheit
Tel.: 02363 5663-0
EMail: info@hahne-bautenschutz.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Giftnormationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,
Tel.: 0551-19240

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
HADALAN® FMC 57DD ne répond pas aux critères des substances PBT et vPvB de l'annexe XIII du règlement REACH 1907/2006 / CE.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:**
Le produit sec composé de résine de polyester insaturé durcie en tant que liant, une charge, des pigments et des additifs.

- **Composants dangereux:**

CAS: 21645-51-2	hydroxyde d'aluminium	55-75%
EINECS: 244-492-7		

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Il n'y a pas de précautions particulières sont nécessaires, ni y at-il des instructions spéciales pour les premiers intervenants.
- **Après inhalation:**
Il est recommandé d'amener la personne qui a été exposée à la substance, de la zone contaminée à l'air frais.
Rechercher si les symptômes persistent consulter un médecin.

(suite page 2)

Nom du produit: HADALAN® FMC 57DD

(suite de la page 1)

- **Après contact avec la peau:** Aucun traitement particulier n'est nécessaire. Laver avec de l'eau.
- **Après contact avec les yeux:** Rincer à l'eau propre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Aucun traitement particulier n'est nécessaire. L'eau potable.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Il n'y a pas d'extinction spécifique n'est nécessaire.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** aucun
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
HADALAN® FMC 57DD est classée selon UL 94 V0 en classe HADALAN® FMC 57DD n'est pas inflammable ou explosif. Lors de l'exposition à la chaleur plus de CO / CO₂ et de petites quantités d'isocyanates peuvent survenir.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
Aucune procédure particulière lutte contre l'incendie requis. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Eviter la formation de poussière. Pour l'exposition à long terme ou de la respiration très poussiéreuse un appareil respiratoire autonome conforme à la réglementation nationale (par exemple EN 149) doit être utilisé. Le port de lunettes de sécurité et l'utilisation de gants en caoutchouc sont avantageuses.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Pas d'exigences particulières.
HADALAN® FMC 57DD est classé comme non dangereux pour l'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Éviter le balayage à sec. Utiliser la pulvérisation d'eau ou de nettoyage sous vide pour éviter la formation de poussières.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter inutilement de la poussière. Endroits soumis à la poussière doivent être équipés de systèmes de ventilation appropriés. En cas de poussière insuffisante de l'atmosphère de travail, une protection respiratoire appropriée (149 corresp. Pour FR). Il ya des gants selon EN 374 est recommandée.
Poignée produits emballés avec soin de telle sorte qu'une rupture de l'emballage est évité.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Minimiser la formation de poussière. Éviter la dérive pendant les opérations de chargement et de stockage. Maintenir le récipient fermé et stocker des produits emballés de telle sorte que l'emballage n'est pas endommagé.
Pour des sacs en papier, il est recommandé de stockage d'un maximum de 2,1 années (en raison de la stabilité de l'emballage).
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas entreposer près des acides.

(suite page 3)

Nom du produit: HADALAN® FMC 57DD

(suite de la page 2)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Pas de mesures techniques spéciales ou les précautions nécessaires. En cas de mélange avec d'autres substances, les informations contenues dans cette fiche signalétique a été observée. Pour plus d'informations, voir (article 16 fig.) également dans le Guide de bonnes pratiques sur la protection des travailleurs de la santé à travers la manipulation et l'utilisation de la silice cristalline et des produits inclus.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
Les limites légales pour la réglementation de l'exposition aux poussières (par exemple de poussières totales, de la poussière respirable).
Informationen aux limites dans d'autres pays, s'il vous plaît consulter un hygiéniste du travail compétent ou l'autorité de régulation locale de chaque pays.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être suivies.
Éviter la formation de poussière. L'utilisation de procédés fermés et une ventilation locale pour maintenir les concentrations de poussières en suspension sous la limite d'exposition admissible. Si la poussière ne peut être évitée, qui se tiendra en évacuant le niveau de poussière en dessous des limites d'exposition.
Application des mesures administratives, par exemple, Tenir à l'écart par des personnes provenant de zones poussiéreuses.
Changer et laver les vêtements contaminés.
- **Protection respiratoire:**
Pas nécessaire.
Le dépassement des limites admissibles d'exposition en milieu de travail un respirateur conformément aux réglementations européennes et nationales, par exemple FR pour effectuer I49.
- **Protection des mains:**
Les gens qui souffrent de dermatite ou qui ont la peau particulièrement sensible, des mesures appropriées de protection (gants, crème barrière). Se laver les mains après le travail. L'utilisation de gants selon EN 374 est avantageux.
- **Matériau des gants** Pas nécessaire.
- **Temps de pénétration du matériau des gants -**
- **Protection des yeux:**
Porter dans les zones présentant un risque de lunettes de blessure à l'œil selon la norme EN 166.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**
Évitez vent. Sinon, aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**
- **Forme:** Solide, granuleuse
- **Couleur:** autre

(suite page 4)

Nom du produit: HADALAN® FMC 57DD

(suite de la page 3)

· Odeur:	inodore
· valeur du pH (100 g/l) à 20 °C:	6-8
· Changement d'état Point de fusion:	>350 °C
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable. HADALAN® FMC 57DD jest sklasyfikowany zgodnie z UL 94 V0 w klasie
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	pas explosif
· Limites d'explosion: Propriétés comburantes	HADALAN® FMC 57DD jest sklasyfikowany zgodnie z UL 94 V0 w klasie
· Densité:	ca. 1,4 - 1,5 g/ml
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:	<10 ² g/l
· Viscosité: Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Produit inerte. Non réactif.
- **10.2 Stabilité chimique** Chimiquement stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Aucun dégagement de produits de décomposition dangereux s'il est utilisé comme prévu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Nom du produit: HADALAN® FMC 57DD

(suite de la page 4)

- **Toxicité par administration répétée**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité Sans objet**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** négligeable
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Aucun risque connu d'eau.
Ce produit est classé comme déchet dangereux selon les décisions 2000/532 / CE et 2001/118 / CE de la Commission. Élimination des eaux usées par sédimentation. Le quartz est classé comme non dangereux au sens du paragraphe §19g. 5 WHG (code. Aucune 765).
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Les restes de produit doivent être vérifiés pour la réutilisabilité. Les résidus doivent être emballés et étiquetés. L'élimination des résidus de produit et de l'emballage doit être effectuée par des entreprises spécialisées. à la disposition de la moitié de la main de l'UE est le code des déchets valide conformément à la liste européenne de déchets (LEF) - selon Entscheidung la Commission - à utiliser 2001/118 / CE <http://eur-lex.europa.eu/de/index.htm>. Entre autres choses, il est de la responsabilité de l'industrie des déchets au producteur de déchets et d'attribuer prozessartspezifische code de déchets selon la liste européenne des déchets (LEF). Dans l'état actuel des connaissances, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689 / CEE, Journal officiel L377 / 1991, doivent être classés.

- **Catalogue européen des déchets**

12 01 05	déchets de matières plastiques d'ébarbage et de tournage
----------	--

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Éviter la formation de poussière de résidus dans l'emballage. Assurer une protection adéquate des travailleurs.
Magasin emballages usagés dans des récipients fermés.
Recyclage et l'élimination des matériaux d'emballage doivent erforlgen conformément à la réglementation locale.

Le matériel d'emballage utilisé à plusieurs reprises. Recyclage et l'élimination des matériaux d'emballage doivent être effectués par une entreprise d'élimination certifiée.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**
- **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 6)

Nom du produit: HADALAN® FMC 57DD

(suite de la page 5)

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR	néant
· ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
HADALAN® FMC 57DD nous est dû vorliegender données non dangereux au sens des directives 67/548 / CEE et CE 1272/2008.
Exemptés de l'obligation d'enregistrement REACH conformément à l'article 2; Para. (9), Titre II et VI.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)